

Votre municipalité en bref

Août 2026



Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236

Courriel : hoteldeville@st-leon.com

Horaire : Lundi au jeudi

De 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:30

Prochaine séance du conseil

Date : Mardi 8 septembre 2026

Heure : 19:00

*Endroit : Porte côté latéral gauche
du bureau municipal*

Chères citoyennes, chers citoyens,

Après cette courte période de vacances estivales, nos services municipaux reprennent maintenant le rythme habituel.

Je suis heureux de vous annoncer une excellente nouvelle pour notre municipalité : nous avons obtenu une subvention dans le cadre du Fonds commun de vitalisation de la MRC de Maskinongé pour la réalisation d'un préau au Centre des loisirs.

Ce projet représente une belle amélioration pour notre milieu de vie. Le préau permettra d'offrir un espace couvert et polyvalent pouvant être utilisé lors de nos événements, et ce, tout au long de l'année. Il contribuera à rendre notre Centre des loisirs encore plus accueillant et fonctionnel pour l'ensemble de notre population.

La réalisation de ce projet sera également rendue possible grâce à la collaboration de précieux partenaires qui ont accepté de s'impliquer à nos côtés. Je tiens à les remercier sincèrement. Je vous invite donc à rester à l'affût des prochaines étapes de ce beau projet.

Certains travaux de mise à niveau de notre réseau sont toujours prévus au cours du mois d'août. Je vous invite donc à demeurer attentifs aux avis municipaux qui seront diffusés au cours des prochaines semaines. Ceux-ci vous permettront de connaître à l'avance les secteurs concernés, la nature des interventions et les mesures à prendre, lorsque nécessaire.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension pendant la réalisation de ces travaux. Notre objectif demeure le même : maintenir nos infrastructures fiables et sécuritaires.

Je souhaite à tous nos étudiants une excellente rentrée scolaire et une belle fin de saison estivale.

Christian Charette

Maire

Résumé des procès-verbaux

- Dépôt au DGE des formulaires 1038 - Liste des donateurs et rapport de dépenses
- Rapport de formation - Éthique et déontologie en matière municipale et comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu (e)
- Assurances générales 2026-2027 - Modification des protections
- Shéma de couverture de risques : dépôt du rapport d'activités 2025 / an 7
- Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité
- Camp de jour - Félicitations à nos cinq animatrices
- Autorisation de vente de trois génératrices
- Défences de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM
- Programme d'aide à la voirie locale - volet : Redressement - Dossier numéro PZE29847 - Travaux de resurfaçage rang Barthélemy tronçon 32 - Signature de la Convention d'Aide Financière Avenant no.2 - modifiant la résolution 139-2025

QUATRIÈME VERSEMENT DE TAXES

Veillez prendre note que le quatrième versement des taxes municipales pour l'année 2026 devra être reçu à nos bureaux pour mardi le **08 SEPTEMBRE 2026**. Vous pouvez effectuer le paiement en ligne par institution bancaire, par chèque ou en argent comptant directement à la réception de la municipalité.

Vous êtes propriétaire d'une entreprise et vous désirez avoir de la visibilité ?

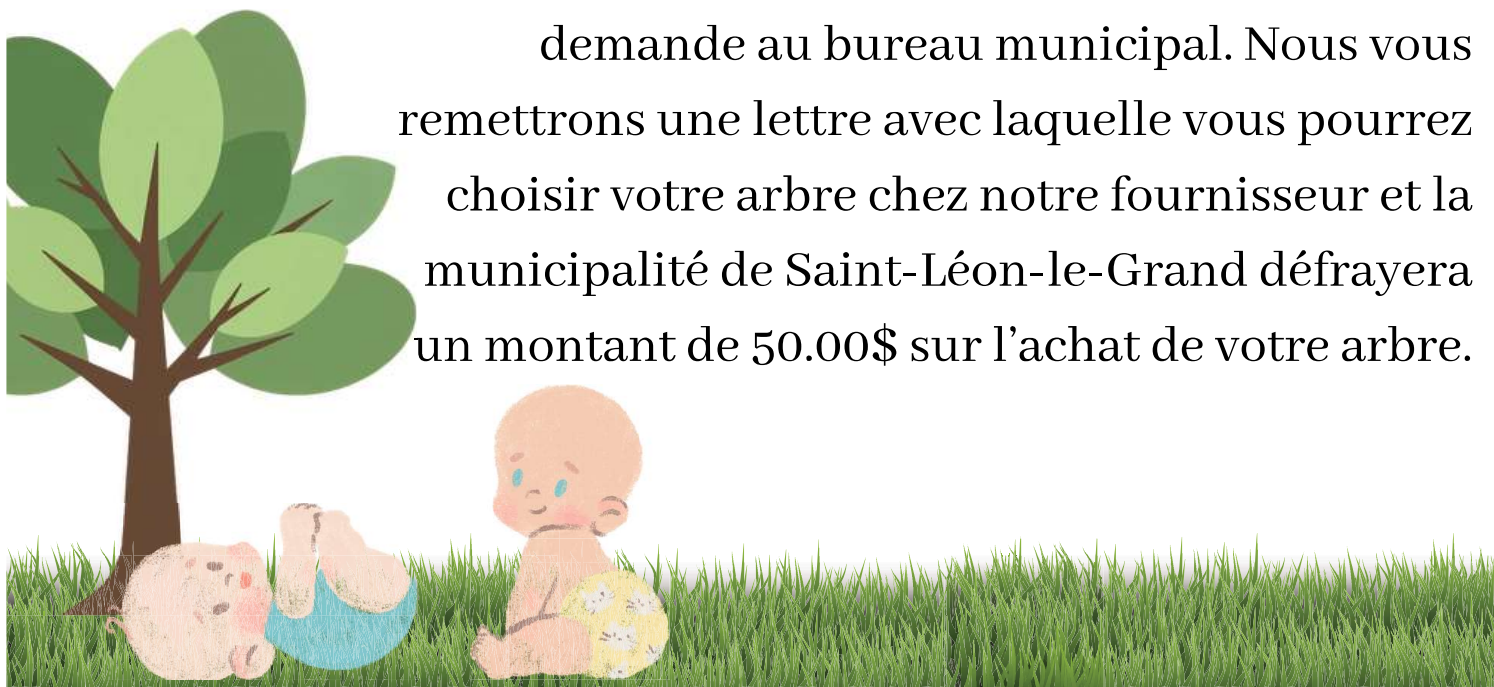
La municipalité souhaite créer un répertoire des entreprises de son territoire. Nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées ainsi qu'une brève description de votre entreprise à l'adresse courriel :
hoteldeville@st-leon.com

Le répertoire sera disponible sur le site internet de la municipalité.



La municipalité de Saint-Léon-le-Grand vous offre un arbre suite à la naissance de votre enfant.

Pour vous le procurer, vous devez en faire la demande au bureau municipal. Nous vous remettons une lettre avec laquelle vous pourrez choisir votre arbre chez notre fournisseur et la municipalité de Saint-Léon-le-Grand défrayera un montant de 50.00\$ sur l'achat de votre arbre.



Votre conseil municipal



Christian Charette
Maire



Mitchyll Jonathan
Raymond
Siège numéro 1



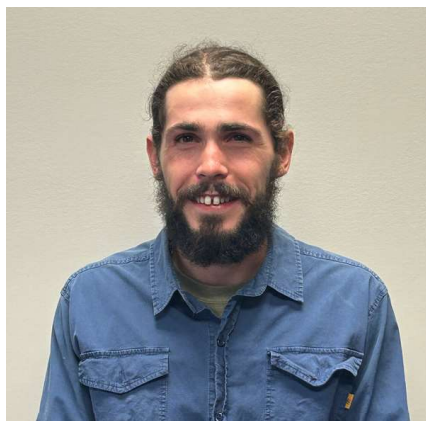
Mario Gélinas
Siège numéro 2



Pascal Trudel
Siège numéro 3



Annik Carle
Siège numéro 4



Olivier St-Arnaud
Siège numéro 5



Annie Rinfret
Siège numéro 6



Municipalité Saint-Léon-le-Grand

Vente de génératrices

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand met en vente des génératrices

Génératrice numéro 1

- Marque : Banks power
- Modèle : WO-438
- No. série : 438-2KL
- 35KW 550 volts
- 3 phases
- 1800 RPM
- 540 PTO RPM
- 60 HZ



Génératrice numéro 2

- Marque : Stamford
- Modèle : UC.I224E2
- No. série : X19K485516
- 50KW 240 Volts
- 1 phase
- 1800 RPM
- 540 PTO RPM
- 60 HZ



Génératrice numéro 3

- Marque : Leroy Somer
- Modèle : 43.2 L7J M1/4
- No. série : ID119096/03
- 82KW 240 Volts
- 1 phase
- 1800 RPM
- 540 PTO RPM
- 60 HZ



Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre de prix au bureau municipal au plus tard jeudi le 27 août 2026 à 16h30.

Vendues séparément. Aucun prix de lot ne sera accepté.

Vendues sans garantie.

Il sera possible de voir les génératrices jeudi le 20 août de 9h à 12h au 31, rue de la Fabrique.

POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour les appels d'urgence, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au 819-228-3236, poste # 5.

URBANISME - DEMANDES DE PERMIS

Vous pouvez vous procurer les formulaires des divers permis sur notre site Internet dans la section permis de l'onglet municipalité ou vous présenter au bureau municipal (sur rendez-vous).

INSTALLATION SEPTIQUE

Date pour la conformité des installations septiques

31 décembre 2025

Route Saint-Yves
Chemin du Lac-Barolet
Chemin du Lac-Ombe
Rang Saint-Charles
Rang de l'Isle

31 décembre 2026

Rang Barthélemy
Route Sainte-Ursule

août							n°	septembre							n°
D	L	M	M	J	V	S		D	L	M	M	J	V	S	
						1	31			1	2	3	4	5	36
2	3	4	5	6	7	8	32	6	7	8	9	10	11	12	37
9	10	11	12	13	14	15	33	13	14	15	16	17	18	19	38
16	17	18	19	20	21	22	34	20	21	22	23	24	25	26	39
23	24	25	26	27	28	29	35	27	28	29	30				40
30	31						36								



RÉCUPATION + DÉCHETS



ENCOMBRANTS

MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE

26 et 27 septembre : portes ouvertes chez les artistes, artisans et producteurs de Saint-Léon-le-Grand et des environs

La Tournée Arts et Terroir, un heureux mélange entre route des arts et itinéraire gourmand.

Près de 100 artistes, artisans et producteurs des MRC de Maskinongé, des Chenaux et de Mékinac vous ouvrent leurs portes pour présenter leurs œuvres et leurs produits, et expliquer comment ils travaillent.



- Visitez installations, animaux et cultures, faites des dégustations et mettez la main sur des produits frais
- Découvrez des talents et des techniques, procurez-vous des œuvres originales créées chez nous et faites de belles rencontres en famille

Profitez-en pour encourager les producteurs et créateurs participants de Saint-Léon-le-Grand et des environs!



**Atelier de lutherie
Donald Dufresne**

Réparation d'instruments
de musique
1951, chemin du Lac-Barolet,
Saint-Léon-le-Grand



Huguette St-Antoine

Tissage, couture, tricot, broderie
1171, chemin de la
Grande-Carrière
Sainte-Ursule



Les produits Armstrong Ail

Producteur d'ail
290, rue St-Louis
Sainte-Ursule



Forêt chandelles

Bougies artisanales, avec pots
rechargeables
500, rue de la Providence
Sainte-Ursule



Guillemet

Artiste peintre, poète et art-
thérapeute
538, chemin du Golf
Louiseville

Information



tourneeartsterroir.com



Tournée Arts et Terroir



Tourisme Maskinongé
819 227-2413

Un énorme MERCI !

Avec un total de 58 enfants inscrits au camp de jour, nous tenons à souligner le travail remarquable de nos cinq animatrices du camp de jour de Saint-Léon-le-Grand pour leur implication, leur dévouement et leur enthousiasme tout au long de l'été.

Bravo à nos animatrices : Cassandre, Sharlyne, Alexia, Marylee et Éliane !



Rentrée scolaire

Une nouvelle année scolaire commencera sous peu et qui dit école, dit autobus scolaire.

Pour la sécurité des enfants et du personnel scolaire, nous vous rappelons de respecter la signalisation des autobus ainsi que la vitesse dans la zone scolaire.

Merci de votre collaboration!

